

**Délibération n°2025-06**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
(Séance du 16 janvier 2025)**

Date de convocation : 06/01/2025  
Nombre de délégués en exercice : 33  
Nombre de délégués présents : 25  
Nombre de délégués votants : 29

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 16 janvier 2025 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

**Présents titulaires** : M. BARBAN Jean-Louis, Mme BARRAQUE Anne-Marie, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, Mme CLAVIER Hélène, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, M. PINOUT Bernard, Mme POUYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

**Absents ou excusés** : M. AUSSANT Claude, Mme BERGES Isabelle, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert, M. CACHELOU Yoann, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LEGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian

**Pouvoirs** : M. AUSSANT Claude donne pouvoir à M. BEROT-LARTIGUE Michel  
Mme BERGES Isabelle donne pouvoir à M. BARBAN Jean-Louis  
M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à Mme CASSOU Sylvie  
M. LOUSTAU Christian donne pouvoir à Mme BLANCHET Anne

**Secrétaire de séance** : M. DAGUERRE Robert

**OBJET** : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN FONCTIONNAIRE DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE D'OSSAU

**Rapporteur** : Jean-Paul CASAUBON, Président

Le Président expose au Conseil le projet d'accueil d'un agent employé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Vallée d'Ossau au sein des Services de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau par l'intermédiaire d'une mise à disposition pour une durée de 1 an afin d'assurer les fonctions de gestionnaire des ressources humaines au sein du Pôle Ressources.

La convention de mise à disposition est présentée en annexe.

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

**AUTORISE** la signature de la convention de mise à disposition figurant en annexe avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Vallée d'Ossau.

**PRECISE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

